



Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 26

Affiché le :

**CONSEIL SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL DU S.A.G.E. DE LA NONETTE
DU 8 MARS 2018**

COMPTE-RENDU

A la suite de la convocation adressée à ses membres le 28 février 2018, le Conseil Syndical du Syndicat Interdépartemental du S.A.G.E. de la Nonette s'est réuni le 8 mars 2018 à 18 heures dans la salle « Martin-pêcheur » du Quartier Ordener à Senlis, sous la présidence de Madame Marie-Laurence LOBIN.

Présents :

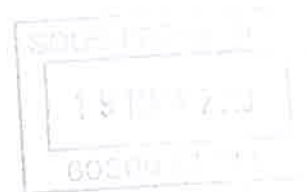
M. TREMOIS (CARPF), M. DECOSTER (CCAC), M. CAPPE DE BAILLON (CCAC), MME MAILLET (CCAC), MME NEAU (CCAC), M. DUBOIS (CCPMF), MME SICARD (CCPV), M. HAQUIN (CCPV), M. MASSAU (CCPV), M. PROFFIT (CCPV), M. CHÉRON (CCPV), MME COËLLE (CCPV), M. FUDALI (CCSSO), M. FÈVRE (CCSSO), M. TROUVÉ (CCSSO), M. MULAWA (CCSSO), M. URVOY (CCSSO), M. TESSON (CCSSO), M. LAGACHE (CCSSO), M. DUCHAUFFOUR (CCSSO), MME BALANDRA (CCSSO), M. PÉTILLON (ÈVE), M. LAUER (LAGNY-LE-SEC), M. BOUCON (MONTAGNY-SAINTE-FÉLICITÉ), M. QUERREC (OTHIS), M. DELORME (VERSIGNY).

Excusés :

MME GRAZDA (CCAC), M. SERVELLE (CCAC), MME MARTIN (CCAC), M. AUBRY (CCPMF), M. ROLAND (CCSSO), M. ACCIAI (CCSSO), M. PENET (TRÉSORIER DE SENLIS).

Assistait également :

M. DOUCELIN (CCAC)



.../...

Le quorum fixé à 38 membres n'étant pas atteint, il est décidé de procéder à la convocation d'un nouveau conseil syndical le mercredi 14 mars 2018 à 17 heures 30 dans la même salle.

SENLIS, le 8 mars 2018

La Présidente



Marie-Laurence LOBIN